



## COMMISSION EUROPÉENNE

*Bruxelles, le 15.06.2016  
C(2016) 3158 final*

*Monsieur le Président,*

*La Commission tient à remercier l'Assemblée nationale pour son avis concernant la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil instaurant un mécanisme européen d'autocertification, dans le cadre du devoir de diligence relatif aux chaînes d'approvisionnement, pour les importateurs responsables d'étain, de tantale, de tungstène, de leurs minerais et d'or originaires de zones de conflit ou à haut risque {COM (2014) 111 final}.*

*La Commission attache une importance particulière à la nécessité de briser le lien entre l'exploitation des ressources naturelles et les conflits dans les pays en voie de développement, et se félicite que l'Assemblée nationale partage son point de vue selon lequel, il est nécessaire pour ce faire d'agir au niveau de l'UE, comme le prévoit la proposition de règlement.*

*C'est précisément pour cela que nous avons pris des mesures et développé – conjointement avec la Haute Représentante – une approche intégrée pour l'approvisionnement responsable. La Commission a mis l'accent sur cette approche car, il s'agit de faire face à un problème multidimensionnel, qui doit être examiné tout à la fois d'un point de vue politique, commercial et de développement. L'allocation de 20 millions d'euros annoncée par la Haute Représentante et la Commission le 18 mars 2015 et destinée aux mesures d'accompagnement de cette initiative atteste de notre ferme intention de soutenir les chaînes mondiales d'approvisionnement responsables et de contribuer au développement économique durable, en particulier dans les zones de conflit ou à haut risque.*

*La Commission a pris note de la position exprimée dans l'avis de l'Assemblée nationale, qui soutient la position du Parlement européen sur la proposition de règlement initiale. Comme vous le savez, l'adoption récente d'un mandat par le Conseil ouvre désormais le chemin pour continuer les trilogues informels. La Commission participe activement à ce processus et*

*M. Claude BARTOLONE  
Président de l'Assemblée nationale  
Palais Bourbon  
126 rue de l'Université  
F – 75007 PARIS*

*souhaiterait voir l'émergence d'une solution adaptée à la gravité mais aussi à la complexité de ce dossier.*

*La Commission souhaite vivement que ce processus législatif aboutisse le plus rapidement possible, afin d'assurer un système viable et efficace contre l'approvisionnement en minerais servant à financer les conflits. Notre objectif reste l'élimination des minerais issus de zones de conflit ou à haut risque de nos chaînes d'approvisionnement et la réduction de l'immense souffrance, l'arrêt des guerres interminables ainsi que des violations des droits de l'homme qui souvent découlent de leur extraction et/ou de leur commerce. A ce titre, la Commission continuera à assumer pleinement son rôle dans le cadre du processus législatif en cours.*

*En espérant que ces quelques précisions répondront aux points soulevés par l'Assemblée nationale, nous nous réjouissons, par avance, de la poursuite de notre dialogue politique.*

*Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.*



*Frans Timmermans  
Premier vice-président*



*Cecilia Malmström  
Membre de la Commission*